



ACADÉMIE DE PIANO  
TWINMUSE  
PIANO ACADEMY

## RÈGLEMENT, INSCRIPTION ET MODES DE PAIEMENT

---

Merci de nous offrir le privilège de vous enseigner le piano ou à votre / vos enfant.s. Afin d'assurer un enseignement efficace, créatif et agréable à chacun des élèves dans un environnement respectueux et sécuritaire, l'Académie de Piano TwinMuse met en place les règlement suivants pour l'année scolaire 2021-2022 :

### **1. Inscription**

Les cours au sein de l'Académie se déroulent sur **3 sessions soit Automne, Hiver et Printemps**. Lorsque l'élève s'inscrit, il réserve sa place de studio pour toute l'année. L'année se déroule du début du mois de septembre 2021 jusqu'à la fin du mois d'août 2022.

### **2. Horaire des cours**

Les professeures s'assureront de garantir, en fonction de leur disponibilité, le meilleur horaire pour le cours de l'élève. Cependant, afin de faciliter la gestion des horaires et compte tenu du nombre élevé d'inscriptions, particulièrement pour les cours du soir, l'élève doit compléter le formulaire de choix d'horaire en y inscrivant la plus grande sélection possible de plages horaires disponibles en semaine.

L'élève doit également indiquer son choix d'horaire et la durée de sa leçon (30 minutes, 45 minutes et 60 minutes) en accédant au formulaire d'inscription.

\*Notez que les plages horaires de 30 minutes sont réservées uniquement pour les cours de piano des élèves en 1ère année de niveau débutant et aux cours de théorie (dont la durée est additionnée aux cours hebdomadaires de piano). Dès la deuxième année, la durée minimum des cours de piano est de 45 minutes et plus.

### **3. Frais des cours, frais d'inscription, rabais et mode de paiement**

Référez vous au formulaire d'inscription.

### **4. Dates limites de paiement**

La date limite d'inscription aux cours est fixée à deux semaines avant le début de chaque session. Cependant nous suggérons à l'élève de s'inscrire aussi rapidement que possible. Toute inscription tardive de l'élève entraînera une perte de priorité de sa place dans la classe de piano. Le cas échéant, les cours pourront être annulés si l'emploi du temps de le.a professeur.e est complet.

- Session d'automne - Le vendredi 20 août 2021
- Session d'hiver - Le vendredi 3 décembre 2021
- Session de printemps-été - Le vendredi 8 Avril 2022

### **5. Où vont mes frais de cours et les frais d'inscription?**

Notez que les frais couvrent beaucoup plus que le temps d'enseignement. Ces frais comprennent :

- L'engagement des professeurs\* à être présentes et à offrir 38 semaines de cours\*\* selon le calendrier de l'Académie.\*\*\*
- L'organisation des concerts de classe
- La planification des cours, la comptabilité, la gestion du calendrier, la recherche du répertoire, l'élaboration du programme d'études personnalisé pour les élèves qui passent les examens de piano et de formation musicale à l'École préparatoire de musique de l'UQÀM, l'organisation et la gestion de la location du studio pour les concerts de classe.
- Les frais et les dépenses reliés à l'utilisation du studio d'enseignement
- L'accord, les réglages et l'entretien du piano des professeurs
- Les impôts fonciers, les impôts sur le travail indépendant, les assurances et les permis d'entreprise
- La formation continue des professeurs pour la mise à jour de leur expertise sur les méthodes et les techniques pédagogiques de pointe
- Les coûts d'affiliation et de certification aux diverses organisations professionnelles tel que l'école préparatoire de l'UQAM, Conseil québécois de la musique, etc ...

\* Notez que l'académie de TwinMuse se réserve le droit de remplacer le.a professeur.e titulaire par un.e autre professeur.e de l'académie en cas de situation exceptionnelle (maladie, empêchement majeur, ...)

\*\* Pour prendre plus de cours, contactez le.a professeur.e.

\*\*\*En raison des congés nationaux, 3 lundis durant l'année scolaire devront être repris pour les élèves dont les cours sont planifiés ce jour de la semaine. Les reprises seront données selon la disponibilité de l'élève et du professeur.

## 6. D'autres frais

Notez que les frais d'ouverture de dossier de 40\$ sont facturés pour les élèves qui souhaitent présenter des examens de piano et de formation musicale à [l'École préparatoire de musique de l'UQÀM](#). Notez que ce montant est très inférieur à l'effort et au coût réel de la préparation et accompagnement requis pour cet examen par le.a professeur.e. Ceci afin d'encourager les élèves à relever ce défi.

Pour vous y inscrire, référez-vous au formulaire d'inscription.

## 7. Concerts de classe

Deux concerts de classe par année, à la fin des sessions d'automne et d'hiver, sont organisés pour les élèves qui souhaitent se produire devant le public dans une ambiance chaleureuse et conviviale. La participation de tous les élèves est fortement recommandée car il s'agit d'un excellent moyen pour assurer une éducation et une évaluation musicale approfondies.

Les frais de participation aux deux concerts sont inclus dans les frais des cours.

## 8. Semaines de reprise

Une présence régulière de l'élève est requise afin d'assurer les progrès de manière appropriée. Si l'élève n'est pas en mesure de se présenter à un cours pour quelque raison que ce soit, il doit immédiatement signaler son absence en écrivant à cette adresse : [info@twinmuse](mailto:info@twinmuse).

Par la suite, les options suivantes d'arrangement lui seront offertes :

- **Cours par vidéoconférence** : À la même heure que le cours régulier de l'élève, par Skype, Zoom ou Whatsapp. C'est la responsabilité de l'élève de communiquer les identifiants au professeur et d'appeler le.a professeur.e à l'heure prévue de son cours. En cas de retard, le.a professeur.e appellera l'élève ou le parent 10 minutes après l'heure prévue. En l'absence de réponse, le cours est considéré comme manqué.
- **Échanges d'horaire de cours** : L'élève peut échanger son horaire de cours avec un autre élève. S'il souhaite procéder à un échange d'horaire, l'élève doit immédiatement en informer sa professeure. L'élève est entièrement et seul responsable de la planification et de la confirmation de l'échange d'horaire avec un autre élève. Pour avoir accès à cette option, l'élève devra avoir préalablement partagé ses coordonnées à l'endroit indiqué sur le formulaire d'inscription.
- **Enregistrement des pièces et exercices techniques à l'étude** : L'élève peut enregistrer une vidéo de l'exécution de ses pièces et de ses exercices techniques et la transmettre par courriel au professeur. Le professeur visionnera la vidéo pendant l'horaire de cours régulier de l'élève et lui enverra ses commentaires et conseils par courriel.
- **Transfert du temps de cours entre membres d'une même famille** : Si et seulement si l'élève a un frère ou une soeur inscrit.e ou non aux cours de l'Académie, son frère ou sa soeur pourra profiter du temps de cours de l'élève à l'horaire régulier.

Advenant des intempéries comme, et sans s’y limiter, une tempêtes de neiges ou une période de canicule estivale, les professeurs de l’Académie restent disponibles pour offrir les cours à l’élève. Si l’élève ne peut assister à son cours, le cours pourra être donné selon les options de cette clause citées plus haut. Si l’élève ne peut assister au cours, le cours sera considéré perdu.

Si aucune de ces options ne sont possible pour l’élève, notez qu’au cours d’une année scolaire, un total de deux cours peuvent être repris si le préavis de l’annulation a eu lieu au moins 48 heures en avance. Selon la disponibilité du professeur, les reprises de cours auront lieu pendant les semaines de congé. Se référer au calendrier.

### **9. Absence du professeur**

Des déplacements pour des concerts et d’autres obligations peuvent nécessiter des absences occasionnelles de votre professeur. Ceci signifie que certains cours pourraient être annulés durant chacune des sessions. Nous planifions des semaines de reprise afin de rattraper ces cours annulés. L’élève choisit la date et l’horaire qui lui convient selon la disponibilité du professeur pour la reprise des cours manqués. Si le.a professeur.e n’a pas été en mesure de rattraper le cours manqué pendant la semaine de reprise, un remboursement sera accordé.

### **10. Maladie**

Les élèves malades ou présentant des symptômes ne doivent pas se présenter à leur cours. Dans le cas contraire, l’Académie se réserve le droit de renvoyer l’élève à la maison. Si l’élève n’est que légèrement indisposé, il doit immédiatement en informer le.a professeur.e en écrivant à l’adresse : [info@twinmuse.ca](mailto:info@twinmuse.ca). Une leçon par téléphone ou par Skype pourra alors lui être offerte. Voir clause 8.

### **11. Communications**

L’élève peut rejoindre le.a professeur.e au sujet de son progrès et pour toute autre question ou commentaire en lien avec ses cours par courriel au [info@twinmuse.ca](mailto:info@twinmuse.ca) ou par téléphone:

Hourshid Afrakhteh : 514-814-1746

Mehrshid Afrakhteh : 514-814-1749

### **12. Mode d’enseignement**

#### **Présentiel :**

Les leçons de piano sont offertes dans les studios des professeurs. Les studios sont lumineux, confortables et spécialement aménagés pour offrir à l’élève une expérience d’apprentissage agréable, optimale et sécuritaire.

#### **Virtuel :**

Il y a l’option de suivre les cours en ligne. Discutez des possibilités avec l’administration. Pour les cours en ligne, l’installation optimale de la caméra et internet à haute vitesse est de mise.

### **13. Résiliation du contrat**

Si l'élève souhaite arrêter ses cours pour quelque raison que ce soit :

- Avant le premier cours :  
Remboursement total des frais de cours à l'exception des frais d'inscription.
- Après le premier cours :  
Remboursement des cours restants de la session, moins 100 \$ de frais d'annulation.

L'Académie se réserve le droit de résilier le contrat de l'élève advenant l'une des circonstances suivantes :

- Défaut de paiement des frais d'inscription dans les délais prescrits
- Absences récurrentes
- Attitude peu coopérative, manque de respect ou comportement inapproprié envers le professeur.e
- Défaut de suivre les recommandations et consignes du professeur
- Manque de progrès en raison d'une pratique insuffisante ou d'exigences académiques non respectées.

### **14. Livres et matériel**

Le professeur informe l'élève de l'achat des livres qu'il doit se procurer. La plupart des livres peuvent être achetés chez [Archambault Musique](#) en magasin ou en ligne.

Chaque élève doit de plus se procurer [un cahier de notes](#) et des [feuilles de papier musique](#) lesquelles doivent être contenues dans [un cartable à anneaux](#). Aucune feuille volante ne sera tolérée.

### **15. Autres dispositions**

Merci de respecter les règles suivantes afin d'assurer à tous les élèves des cours de piano productifs, efficaces, agréables et sécuritaires :

1. Les temps de pause entre les élèves sont conçus pour permettre aux professeurs de prendre un court moment de repos et se préparer pour leur prochain cours afin d'enseigner à chaque élève la même qualité et efficacité d'enseignement.
2. Pour des raisons d'hygiène et afin d'aider à prévenir la propagation de maladies, l'élève doit se laver les mains avant de toucher le piano du studio. Du savon dans la salle de bain du studio ainsi que de petites serviettes lui seront fournis à cet effet. Les serviettes sont changées une fois par jour.
3. Pour des raisons de sécurité, les parents des élèves d'âge mineur doivent être joignables en tout temps par téléphone cellulaire durant toute la durée du cours.

L'Académie se réserve le droit d'appliquer une augmentation des frais de scolarité correspondant à l'augmentation du coût de la vie et des services offerts.

Je soussigné.e déclare avoir lu et compris toutes les conditions stipulées dans ce document et m'engage à y adhérer et à les respecter :

---

Signature de la partie financièrement responsable

---

Date

**Lexique :**

- *Semaine de cours : cours de piano individuels /cours de théorie et formation auditive / cours de groupe (duos de piano, musique de chambre,...)*
- *Semaine de congé : l'élève et le professeur sont en congé sauf s'il y a une reprise à faire.*